INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FLEXPERTISE

Code ISIN – FR0013218336

OPCVM géré par FEDERAL FINANCE GESTION - Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de rechercher une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence, ESTER capitalisé + 4%. Afin de satisfaire à son objectif, Flexpertise réalisera une gestion flexible sur différentes classes d'actifs et sur toutes zones géographiques. L'objectif de volatilité annualisée sur la durée de placement recommandé du Fonds est inférieur à 10%. La fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré est de -10 à +10.
Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Politique d'investissement :
La stratégie du fonds Flexpertise s'articule autour de 2 moteurs de performances : une allocation tactique couplée d'une sélection rigoureuse des instruments sur lesquels le FCP est investi.

Le FCP se compose de 3 poches : une « actions », une « taux/crédit » et une de « gestion diversifiée » dont les fourchettes respectives d'investissement sont les suivantes :
- Actions dont les investissements seront compris entre 0 et 60% de l'actif net du fonds : la poche sera essentiellement investie en OPC dont les gérants interviennent sur les marchés actions de toutes zones géographiques.
- Taux/crédit dont les investissements seront compris entre 0% et 100% de l'actif net du fonds: la poche sera essentiellement investie en OPC dont les gérants interviennent sur les marchés de taux et de crédit de toutes zones géographiques.
- Diversifiée dont les investissements seront compris entre 0% et 50%: la poche sera investie via des OPC dans toutes classes d'actifs y compris actions, obligations, devises, matières premières, et volatilité. Au sein de cette poche, pourront être également utilisés des OPCs long/short actions qui repose sur une combinaison de positions acheteuses/vendeuses et des OPCs d'obligations convertibles.

La construction du FCP vise à constituer une combinaison optimale des fonds en respectant les choix d'allocation entre les différents styles de gestion et zones géographiques. Il s'agira notamment d'assembler des fonds en utilisant des outils quantitatifs (et notamment la performance absolue, la régularité ou encore, le ratio de Sharpe ou le max draw down) et une étape qualitative (qui permet notamment d'apprécier la cohérence du processus de gestion des fonds sélectionnés par exemple), outils complémentaires entre eux pour assurer une diversification suffisante au FCP.

L'actif du FCP aura ainsi vocation à être investi, en parts et/ou actions d'OPC de droit français ou européen, de toute classification (dont sous-jacents à caractère spéculatif, « high yield ») gérés par Federal Finance Gestion et/ou par une société liée et/ou par une société externe jusqu'à 100% maximum de l'actif s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Les FIA (Fonds d'Investissement Alternatif) n'excéderont pas 30% des investissements. La limite d'exposition maximum est de 50 % sur les pays émergents, de 25 % sur les petites et moyennes capitalisations et de 25 % sur les titres spéculatifs « high yield ».

Afin d'atteindre son objectif de gestion ou gérer sa trésorerie, le FCP se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres, de toute notation, émis ou garantis individuellement ou conjointement par des émetteurs publics ou privé de toutes zones géographiques. La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou systématiquement aux notations émises par des agences de notation pour évaluer la qualité de crédit d'une émission ou d'un émetteur. La Société de Gestion s'appuie notamment sur des moyens internes pour affiner ses évaluations des risques de crédit.

Le FCP peut également utiliser des futures, des options, des swaps et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer, dans la limite d'une fois l'actif net, le portefeuille au risque action, de taux et de change.

Indice de référence : ESTER capitalisé + 4 % exprimé en euro. La performance du fonds n'est pas liée à celle de cet indice. L'indice constitue un simple indicateur de comparaison a posteriori.
- Durée minimale de placement recommandée : 5 ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai plus court.
- Fonds de capitalisation des revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique annualisée du fonds sur les cinq dernières années.
Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

FEDERAL FINANCE GESTION
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA

L'exposition aux risques actions, taux, crédit et devises via des stratégies diversifiées ou décorrélées des marchés financiers explique le classement de ce Fonds dans cette catégorie.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur : Néant

Risque de crédit : Risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre.

Risque de contreparties : Risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

Risque lié aux dérivés : Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,73 %
Ce pourcentage se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre et peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr	
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Méthode : « 20% TTC de la surperformance annuelle nette de frais positive du FCP supérieure à la performance de l'indice ESTER capitalisé + 4%. La première période de référence sera du 1er avril 2020 au 31 décembre 2021 et le premier exercice clôturera en décembre 2021.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 9 et suivantes (Frais et commissions) du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr

Performances passées de FLEXPERTISE

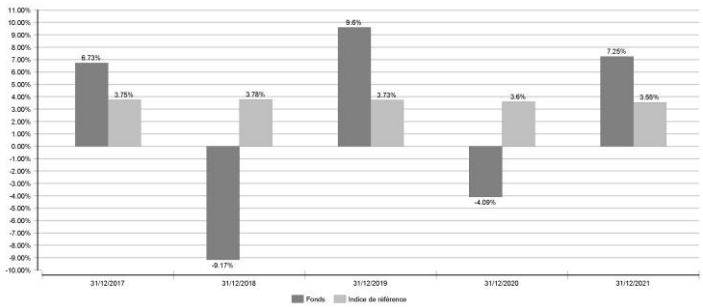

Date de création de l'OPC : 05/12/2016
Année de création de la part : 2016
Le 04/05/2020 est intervenue une modification de la politique d'investissement.
Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

- **Dépositaire :** CACEIS Bank.
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM:** le prospectus du fonds et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de Federal Finance Gestion – 1 Allée Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon. Ces documents sont également disponibles sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou en contactant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé). L'OPCVM propose une autre catégorie de parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus
- **Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :** la valeur liquidative du fonds est publiée sur le site www.federal-finance.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.
- **Fiscalité :** selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du fonds, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le fonds à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Federal Finance Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/02/2022.

FEDERAL FINANCE GESTION
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA